

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

AMENDEMENT

N ° AS7098

présenté par

M. Castellani, M. Acquaviva, Mme Bassire, M. Jean-Louis Bricout, M. de Courson,
M. Lenormand, M. Mathiasin, M. Molac, M. Morel-À-L'Huissier, M. Naegelen, M. Saint-Huile,
M. Taupiac et Mme Youssouffa

ARTICLE 13

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.